

LE TRÉSOR DU BOURNISSARD

Ensemble de monnaies gauloises à la croix dites de Cuzance.

Jean-Pierre Girault, Marguerite Guély, Guy Maynard.

Sommaire

1. HISTORIQUE DE LA DECOUVERTE
2. LE CONTEXTE DU XIX^e SIECLE
 - 2.1 Les intervenants locaux
 - 2.2 Les intervenants extérieurs
3. LA DECOUVERTE DE LA PLAGNE, COMMUNE DE CUZANCE
4. EMBLACEMENT DU TRESOR DE CUZANCE
5. CONCLUSION

Note : laissant de côté l'analyse numismatique du trésor qui a fait l'objet de plusieurs publications, nous nous sommes attachés à rappeler les circonstances de la découverte et le contexte sociétal.

1. HISTORIQUE DE LA DECOUVERTE

Vers 1875, plus de 4000 monnaies gauloises en argent, presque toutes du type « à la croix », dont une du type de *Luctérios*, ont été trouvées près du Bournissard, hameau de la commune de Cuzance. Le numismate et collectionneur L. Maxe-Werly en a acheté 960. Ce lot est ensuite passé au Cabinet des Médailles. D'autres sont entrées au Musée de Saint-Germain, d'autres à la société Archéologique de Montpellier, 32 exemplaires au Musée Labenche à Brive, 32 au Musée Saint-Raymond à Toulouse, dont 8 ont disparu, un nombre indéterminé à la Société des Études du Lot, 4 au musée de Martel, 2 au musée de Vayrac qui ont disparu. Ces monnaies ont été étudiées notamment par Anatole de Barthélémy¹, L. Maxe-Werly²; Armand Viré³; Michel Labrousse⁴ et bien d'autres. Leurs poids varient de 1,25 à 1,31 grammes. Elles ont été frappées que sur une seule face de la croix cantonnée de divers motifs : Maxe-Werly distingue 3 groupes et 28 variantes. La monnaie de *Luctérios* date le trésor de Cuzance avec ses motifs : D/LVXTIIR/IUS entre 2 pentagrammes ; R : croix cantonnée avec motif en upsilon accompagné de globules (fig. n° 1).

Lors de la séance, du 5 novembre 1877, à la Société des Études du Lot, sous la présidence de M. Malinowski, celui-ci montre diverses pièces d'argent trouvées entre Baladou et Cuzance, près de Martel (Lot), qui présentent les caractères des monnaies décrites par M. de Saint-Rémy. Les pièces déposées par M. Malinowski lui ont été données par M. Bramel⁵. Elles faisaient partie d'une collection de plusieurs centaines, contenues dans un vase en terre qui a été découvert en effectuant des travaux pour la réalisation d'un chemin⁶.

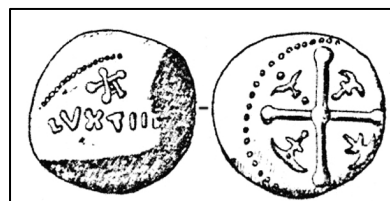


Fig. n° 1 – Monnaie de *Luctérios* en argent.

Le 9 novembre 1878 a lieu la réunion mensuelle des membres de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Brive. Au cours de la réunion, M. Philibert Lalande parle d'une trouvaille de monnaies gauloises faite non loin de Cressensac. Neuf de ces monnaies, confiées par leur propriétaire, M. Raynaudie, négociant à Brive, à M. Philibert Lalande, ont été montrées à Anatole de Barthélemy, qui a reconnu en elles des monnaies des Gaulois Tectosages. Ces monnaies se trouvaient au dire de M. Raynaudie, enfermées dans un vase en terre, enfoui sous le talus d'une route. Le vase a été brisé par ceux qui l'ont exhumé⁷.

¹ - Barthélémy 1879, p. 489-492; 1881, p. 319-330.

² - Maxe-Werly 1879, p. 248-278, pl. XII, XIII, 1885, p. 241-246).

³ - Viré 1938, p. 58, fig. 3, n° 7, 9, 10. ; 1925, p. 40-42.

⁴ - Labrousse 1963, p. 34-35, n° 115-123 ; 1965, p. 272-273, n° 66-74 ; Inventaire 1969, p. 464-465.

⁵ - Ce Bramel, percepteur à Baladou, puis muté à Duravel, est Jean François Eugène Bramel, propriétaire sans profession, 22 ans né et domicilié à Souillac, fils de feu François Eugène et feue Marie Mayne. Il épouse le 16/10/1860 Marie Antoinette Lucie Castagné, 21 ans, née et domiciliée à Baladou, fille de Pierre Castagné propriétaire et maire de la commune de Baladou et Marie Sophie Lafarge. Receveur des finances en retraite, il décède à Souillac à 56 ans le 20 mai 1894. Déclaration faite par son cousin Edouard Bergerol, 57 ans, propriétaire. Acte signé par Martin Malvy, maire.

⁶ - Procès-verbaux des séances pendant l'année 1877, Cahors Imprimerie A. Laytou, 1878, p. 53 et 54.

⁷ - Compte rendu de séance. Procès-verbaux des séances, bull. S.S.H.A.C., I, 1878, p. 40-41.

Le 18 janvier 1879, lors de la réunion mensuelle des membres de la S.S.H.A.C. sous la présidence de M. Mouret, M. Périgord parle d'une nouvelle trouvaille de monnaies en argent provenant des environs de Souillac. En fait, il s'agit des monnaies de Cuzance. Philibert Lalande propose à l'assemblée de voter un crédit de vingt francs pour en acquérir un certain nombre. Le Président fait remarquer qu'avant de faire l'objet d'un vote, cette demande de crédit doit être examinée par le bureau⁸.

Le 8 février 1879, lors de la réunion mensuelle des membres de la S.S.H.A.C., Lalande informe que le bureau a émis un avis favorable relativement à la demande de crédit pour achat d'une série de monnaies gauloises exhibées pendant la dernière séance par M. Périgord. M. Parrot, directeur de la Compagnie des produits réfractaires de la Corrèze, demande la parole pour dire que si la Société veut se contenter d'une vingtaine de monnaies, il se charge de les avoir à titre gracieux. Leur véritable provenance est la commune de Cuzance, canton de Martel. Le vase qui les renfermait, en contenait plusieurs milliers. La Société accepte avec empressement l'offre de M. Parrot et décide que le crédit demandé pour l'achat de ces monnaies sera employé au paiement des photographies les plus intéressantes faites par M. Mieusement. M. Bonnay est chargé de cet achat, jusqu'à concurrence d'une somme de 25 francs⁹.

En 1879, Anatole de Barthélemy publie une note dans le bulletin de la S.S.H.A.C.¹⁰ :
« Je n'ai qu'un regret, c'est que les inventeurs, préoccupés de tirer le plus grand profit possible de cette masse de pièces antiques, l'aient divisée de manière à en offrir des portions à divers musées ou particulier, de manière à rendre impossible l'étude de l'ensemble. »

Il décrit les 960 pièces qui sont passées entre ses mains. Il précise que l'étude complète que prépare M. Maxe-Werly sera publiée dans la Revue numismatique belge.

La même année M. Maxe-Werly déclare : *« J'ignore complètement les circonstances dans lesquelles cette trouvaille a eu lieu, mais grâce aux renseignements recueillis par Philibert Lalande, secrétaire général de la Société archéologique de Brive, il devient certain que ce trésor renfermé dans un vase de terre, et s'élevant environ à quatre mille pièces, a été découvert, entre Cressensac et Martel, dans la commune de Cuzance, c'est-à-dire non loin d'Uxellodunum, sur les confins du pays des Cadurques. »*

Il rajoute en note 1 : *« Dans une lettre adressée, le 10 août 1878, à A. de Barthélemy, Ph. Lalande rapporte que cette trouvaille aurait été faite par des enfants, en jouant sur le talus d'une route récemment faite, et qu'ils auraient brisé le vase en terre contenant ce trésor. »*¹¹

En 1880, Léon Lacroix, receveur des Domaines, membre correspondant de la Société française de numismatique et d'archéologie, fait une nouvelle étude sur les monnaies. Il ne parle pas du ou des découvreurs, ni du lieu de la découverte. Il indique que l'exemplaire au nom de *Luctérios* a été cédé au musée de Saint-Germain par M. Souleingéas¹².

⁸ - Compte rendu de séance. Procès-verbaux des séances, bull. S.S.H.A.C., I, 1878, p. 118 et 119.

⁹ - Environ 70 €. Procès-verbaux des séances, bull. S.S.H.A.C., t. I, 3^e livraison, avril-juin 1879, p. 265.

¹⁰ - Barthélemy, 1879, p. 489 à 492.

¹¹ - Maxe-Werly, 1879, p. 250.

¹² - Lacroix, 1879-1880, p. 709 à 720.

En 1881, Anatole de Barthélemy publie dans le bulletin de la S.S.H.A.C. un article concernant *Luctérios*, chef cadurque¹³. Dans cette note, il étudie la monnaie de *Luctérios* trouvée à Cuzance et une monnaie identique achetée à Toulouse par M. Feuardent qui la conserva sans se rendre compte de la date ni de l'attribution que l'on pouvait lui donner. Également dans une note page 330, il affirme que le denier de *Luctère* était compris dans l'un des lots envoyés à Brive par les auteurs de la trouvaille de Cuzance. La majeure partie des monnaies composant ces lots a été revendue à divers amateurs.

Dans le bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord¹⁴, relatant la séance du 1^{er} juillet 1880, le secrétaire général fait observer qu'on a retrouvé probablement la monnaie de *Luctérios* dont il a été plusieurs fois question ici, et que M. le Président, le docteur Galy, l'a vue dans les mains du cultivateur Taule, qui l'avait recueillie dans le camp d'*Uxellodunum* (Puy d'Issolud). Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 18 juin dernier, le nouveau correspondant de l'association, M. Anatole de Barthélemy a lu, en effet, une note sur un denier gaulois en argent semblable, trouvé à Cuzance (Lot), à 75 kilomètres de Cahors, et frappé de *Luctérios*, chef cadurque, qui fut lieutenant de Vercingétorix lors de la guerre contre César. La monnaie du Puy d'Issolud et celle de Cuzance pourraient bien n'en faire qu'une.

Dans le bulletin de la S.A.P.¹⁵, concernant la séance du 7 juillet 1881, le président Galy signale que le bulletin de la S.S.H.A.C. reproduit, dans sa dernière livraison, un article de M. A. de Barthélemy sur une pièce gauloise inédite, portant le nom de *Luctérios*, et qui aurait été trouvée parmi les 4 000 oboles de Cuzance. Un autre exemplaire de cette même monnaie aurait été rapporté par M. Feuardent d'un voyage à Toulouse, sans y attacher une importance particulière. M. A. de Barthélemy, avec son savoir et son habitude d'expliquer ces petits monuments numismatiques, a donné à ces deux deniers leur véritable signification et leur prix. Disons tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un denier semblable à celui qui porte l'effigie de *Luctérios* et que M. Chaudruc de Crazannes a le premier signalé, denier qui a été retrouvé de nos jours dans le camp du Puy d'Issolud par le sieur Taule, cultivateur. La nouvelle pièce est sans effigie ; d'un côté, elle porte la croix tolosate, cantonnée de quatre fleurons ou petits sceptres ainsi caractérisés par M. A. de Barthélemy, et au revers on lit dans le champ, entre deux pentalphas, le nom de *Luctérios*.

M. le secrétaire général de la S.S.H.A.C. fait remarquer que quelques numismates ont élevé des doutes au sujet de la provenance de ce denier, et que c'est par son intermédiaire qu'il aurait passé des mains de ses collègues en celles de M. de Barthélemy. Il ajoute qu'il a la certitude que ce denier, au nom de *Luctère*, était compris dans un des lots envoyés à Brive par les auteurs de la trouvaille de Cuzance, la majeure partie des monnaies composant ces lots ayant été revendue à divers amateurs.

Nous regrettons, ajoute M. le Président, que le lieu où cette pièce intéressante a été découverte n'ait pas été mieux précisé. Dans ses pérégrinations de Cuzance, ou de Brive-Paris, elle paraît avoir été perdue de vue. Dieu merci, l'exemplaire provenant de Toulouse a heureusement complété ce nouveau denier de la famille *luctérienne*.

¹³ - Barthélemy, 1881, p. 319 à 330.

¹⁴ - 1880, t. 7, p. 267-268.

¹⁵ - 1881, t. 8, p. 295-296.

En 1971 J.-B. Colbert de Beaulieu publie un article dans la Revue belge de numismatique¹⁶ portant sur la limite septentrionale des monnaies à la Croix et la politique de Rome. Dans son article, il parle de la monnaie, achetée par le marchand Feuardenet, qui se trouve au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. Cette réplique mieux venue que celle de Cuzance, et admirablement conservée, pèse 1,30 gr.

Dans une lettre inédite à Barthélemy, Léon Lacroix lui fait part, le 22 décembre 1879, de la découverte à Vayrac, par un cultivateur nommé Taule, de ce second spécimen. Armand Viré a écrit que l'exemplaire de la collection Feuardenet provenait de Vieille-Toulouse¹⁷.

En 1888, dans un article publié dans le bulletin de la S.S.H.A.C., Philibert Lalande donne des précisions sur la découverte du trésor de Cuzance¹⁸ : « *Ce n'est pas à Cuzance même, c'est près du hameau du Bournissard (en patois : lou Bournissal) que ces monnaies ont été trouvées par un nommé Grandou, en faisant le talus d'un chemin ; elles étaient contenues dans un vase en terre qui a malheureusement été brisé...* »

Il ajoute : « *Un lot fort important de ces monnaies, nous le savons déjà, fut vendu à Brive, et je dois à l'obligeance de l'acquéreur, Mme veuve Renaudie, d'avoir pu soumettre ce groupe de monnaies, au nombre de plusieurs exemplaires, à l'examen de MM. de Barthélemy, Maxe-Werly et Léon Lacroix. Il est également certain qu'un autre lot, dont j'ignore l'importance, a été vendu à Périgueux et qu'en outre bon nombre de pièces ont été dispersées dans plusieurs collections, sans compter celles qui ont servi à faire des bijoux fantaisie. Qu'il me soit permis de témoigner ici le regret comme l'a déjà fait M. de Barthélemy, que l'ensemble de la trouvaille n'ait pu être étudié par nos savants numismates. Qui sait si cet ensemble ne contenait qu'un seul exemplaire de la monnaie portant dans le champ le nom de Luctérios, le défenseur d'Uxellodunum. Cette pièce a été décrite et figurée par M. A. de Barthelemy dans la Revue Celtique et dans le troisième volume de notre bulletin (p. 319). Quelques numismates, paraît-il, ont élevé des doutes sur la provenance de cette monnaie. Je puis, mieux que personne, affirmer qu'elle faisait partie de la trouvaille de Cuzance et du lot vendu à Mme Renaudie. Elle fut acquise ensuite, avec plusieurs autres, par M. Souleingéas, qui ne s'aperçut qu'après coup des caractères gravés sur cette pièce (LVXTII), et c'est par mon entremise qu'elle passa aux mains de M. de Barthélemy.* »

En 1890, Ph. Lalande et J. Souleingéas dans un article dans le bulletin de la S.S.H.A.C.¹⁹ évoquent la trouvaille des monnaies gauloises de Cuzance : « *Dont une, décrite spécialement dans le bulletin par M. de Barthélemy, porte le nom de Luctérios. M. Rupin rappelle aux assistants que, par deux fois déjà, ils se sont trouvés en présence de l'antique oppidum d'Uxellodunum, en passant à la gare de Saint-Denis-lès-Martel. Une discussion s'engage à ce sujet avec M. Lair, qu'intéresse vivement la trouvaille de Cuzance. Ce lieu n'étant pas fort éloigné du Puy d'Issolud, il émet l'ingénieuse hypothèse que les quinze ou dix-huit cents monnaies composant ce trésor pourraient bien n'être autre chose que la caisse militaire de l'armée de secours campée à dix milles de l'oppidum. Telle est bien à peu près la distance...* »

¹⁶ - Colbert de Beaulieu, 1971, p. 118.

¹⁷ - Viré, 1938, p. 61.

¹⁸ - Lalande, 1888, p. 163 et 164.

¹⁹ - 1890, t. 2, p. 633-635.

Un long article au journal la « Défense » de 1914 nous informe : « En 1878, dans le talus d'un chemin qu'on venait d'ouvrir à travers un bois-châtaigner, au lieu-dit « Bois Rigal » appartenant à M. Bascle du Bournissard, mairie de Cuzance, canton de Martel (Lot), des bergers trouvèrent un petit pot de terre, renfermant quantité de petites pièces d'argent de forme parfois irrégulière, ayant 1,5 cm de diamètre et l'épaisseur de l'ancienne pièce de 0,20. Deux viennent d'être ajoutées au musée de Vayrac en formation. Après examen de quelques-unes de ces pièces envoyées par nous, un membre de la « société française de numismatique et d'archéologie originaire d'Agen et y résidant, nous fait parvenir l'appréciation suivante qui pourra intéresser, même aujourd'hui les nombreux lecteurs de la « Défense »... Le fragment de vase indique une poterie très grossière, et ne peut guère éclairer la question. Signé X...

En 1919, dans le bulletin de la S.S.H.A.C.²⁰, une note d'Armand Viré concernant les monnaies de Luctérios nous dit : « *En 1879, au Bournissard, commune de Cuzance, dans la propriété de M. Bascle, fut trouvé par un jeune berger un lot d'environ 4000 monnaies gauloises. Un lot fut vendu à Brive ; M. Joseph Souleingas se rendit acquéreur d'une vingtaine de ces pièces et parmi elles, M. Philibert Lalande trouva une monnaie de Luctérios qui fut étudiée par M. Anatole de Barthélemy et publiée par lui à la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 9 juillet 1880 ...* »

Six ans plus tard, Armand Viré²¹ ajoute quelques détails : « *En 1875, un tout jeune berger, nommé Taule, était au service de M. Bascle, agriculteur au Bournissard, commune de Cuzance... Notre jeune Taule, remuant quelques pierres, mit au jour un pot contenant plus de 4000 monnaies gauloises en bronze. Il en perça plusieurs et les fixa à la semelle de ses sabots en guise de ferrure, avec des petits clous. Étonné, M. Bascle le questionna et la trouvaille fut ainsi révélée, cédée moyennant quelque argent et publiée en 1879 dans la Revue Belge de Numismatique par Maxe-Werly.* »

Un peu plus tard, dans la note 2, il écrit²² : « *Nous l'avons longtemps employé comme travailleur dans les fouilles que dirigea M. Cazes au Puy d'Issolud. Il est mort il y a deux ans.* »

En 1931, Armand Viré²³ précise : « *Voici dans quelles conditions se produisit cet événement numismatique :*

« Les bergers du Causse sont des gens de loisirs. Imbus des vieilles traditions et des légendes locales, ils n'hésitent pas à bouleverser les tumuli et les amas de vieilles pierres, dans l'espoir non déguisé d'y trouver la « chèvre d'or », le « trésor des Anglais », le trésor « d'un général du temps des guerres », etc. Le berger de M. Bascle, le jeune Taule, n'échappait pas à la règle. Après avoir gratté sans succès plusieurs tombelles, il se mit à remuer un amas de vieilles pierres, et en sorti un pot qu'il brisa. L'enfant, n'était pas riche, et il avait grande envie de ferrer ses sabots avec des clous à grosse tête. Mais les pointes à grosses têtes coûtaient cher. En garçon industriel, Taule prit, comme pis-aller, un certain nombre de monnaies et les cloua à ses sabots avec des pointes ordinaires, et ainsi équipé, arpenta fièrement le Causse. Interrogé par M. Bascle, il confessa sa trouvaille, qui fut vendue à son profit à un bijoutier de Brive-la Gaillarde. Ces détails m'ont été confirmés par Taule lui-même que j'ai souvent rencontré,

²⁰ - 1919, t. 41, p. 519-521.

²¹ - Viré, 1925a, p. 14-15.

²² - Viré, 1925b, p. 14-15.

²³ - Viré, 1931, p. 51 et note 1.

quelque cinquante ans plus tard, sur les chantiers des fouilles que M. Laurent-Bruzy étend depuis quelques années, avec une patience inlassable, aux abords de la fontaine d'Uxellodunum (Puy d'Issolud), à quelque dix ou quinze kilomètres seulement du Bournissard. »

Dans cette grande quantité de monnaies, en partie des Tectosages, un exemplaire était de *Luctérios*. Celui-ci fut acquis par un ami Joseph Souleingéas, et transmis par l'intermédiaire de Philibert Lalande à M. A. de Barthélemy qui en fit l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (9 juillet 1880). »

Dans le terrain sidérolithique où a été trouvé le trésor, on ne remarque aucune pierre. Aucun auteur avant Armand Viré en 1925 n'a parlé du jeune berger Taule qui aurait percé des monnaies. En revanche, le berger Firmin Marty qui avait soi-disant trouvé un autre trésor à la ferme de Bernabru, dépendant du hameau de la Plagne, a lui aussi vendu des monnaies pour acheter des fers à sabots.

En 1938 dans le bulletin cinquantenaire de la S.S.H.A.C., on trouve à la page 33 : « *Notre bulletin s'est occupé à plusieurs reprises du héros d'Uxellodunum, le Cadurque Luctérios. Des monnaies de ce grand chef furent trouvées en 1875 à Cuzance (Lot), et le bon numismate Anatole Barthélemy nous a entretenus à plusieurs reprises ainsi que feu notre collègue Philibert Lalande. »*

2. LE CONTEXTE DU XIX^e SIECLE

2.1 Les intervenants locaux

Il y a un paradoxe dans la phase de révélation du trésor en 1875. Les personnages mentionnés, découvreurs supposés, s'appellent Grandou, Taule. Des personnes qui n'habitent pas le Bournissard. Pas un mot sur les propriétaires des parcelles concernées, à l'origine de la création d'un chemin de service, moyen de desserte abondamment figuré sur les cadastres de Napoléon. En l'occurrence, celui de Cuzance date de 1813 et le chemin n'y figure pas. Sa réalisation, quelques décennies plus tard, aurait éventré une cache monétaire que d'aucuns attribuèrent à une phase préliminaire de la bataille d'*Uxellodunum* : la caisse de Drappès et *Luctérios*.

Le nom de Jean Chazal²⁴ correspond au titre de propriété de la parcelle dans laquelle aurait été trouvé l'essentiel du trésor. Il est donc partie prenante dans la réalisation du chemin, comme ses voisins de parcelle – et de village – Jean Henri Bascle²⁵, et un Leymarie non formellement identifié, peut-être Guillaume, 47 ans en 1875. Entre le recensement de 1841²⁶ et celui de 1886²⁷, les Leymarie disparaissent officiellement du répertoire du Bournissard, bien que ce Guillaume y soit mort en 1882. Etait-il résident occasionnel dans le

²⁴ - Jean Chazal, né au Bournissard le 20/10/1839 de Joseph (décédé 17/11/1871) et Marthe Saurie (décédée 23/7/1876), habitant au Bournissard, épouse le 25/10/1876 Marie Bascle, née le 4/1/1858 au Bournissard de Jean (décédé le 16/12/1864) et Jeanne Zulma Lalba habitant au Bournissard.

²⁵ - Il a 20 ans au moment des faits. C'est l'aîné des héritiers après le décès prématuré de son père Jean à l'âge de 41 ans. Sa mère Jeanne Lalbat-Lacoste a 39 ans en 1875. Bien que n'étant pas statutairement chef de famille, elle doit pourtant avoir un rôle important dans les décisions.

²⁶ - AD Lot 6 M 66.

²⁷ - AD Lot 6 M 104.

hameau, d'autant qu'il est qualifié au moment de son décès de sans profession, au contraire des usages qui conservent le qualificatif professionnel jusqu'à la mort ?

Bien entendu, ces propriétaires n'ont pas effectué eux-mêmes les travaux du nouveau chemin. En établissant un parallèle entre les deux recensements, on constate que les Bascle et les Chazal, par ailleurs parents par alliance, ont une importante main-d'œuvre : au moins deux domestiques dévolus aux travaux des champs, une ou deux servantes, voire une bergère. Ce qui prouve l'ampleur de leurs propriétés. Même ignorants, les valets de ferme n'ont pas pu ne pas remarquer la présence de pièces – ou au moins « d'objets » inhabituels. Ils n'ont pas manqué d'en avertir leur employeur. À moins que celui-ci, en bon gestionnaire, n'ait régulièrement visité le chantier pour s'assurer de sa bonne marche : une démarche qui paraît naturelle, et dont la connaissance de la découverte est la conséquence.

Ainsi au Bournissard proprement dit, deux ou trois familles au sens large, les Bascle, les Chazal et peut-être les Leymarie, ne pouvaient manquer d'être au courant de la mise au jour de monnaies. Le bouche à oreille fonctionnant, la nouvelle a été colportée d'abord dans le hameau, puis de ferme en ferme, puis de village en village. Qu'il s'agisse de Grandou qui habite les Maynades à 2 km, ou Taule originaire de Vayrac, ils ont pu être embauchés brièvement pour le chantier du chemin. Ayant récupéré discrètement quelques pièces, ils ont décidé d'en tirer parti. Chacun de son côté, sans concertation puisque les deux hommes ne sont jamais cités ensemble. Cette démarche s'est faite avec une certaine discrétion, surtout en ce qui concerne la localisation, telle qu'elle sera décrite un peu plus tard. Grandou et Taule n'ont pas intérêt à dévoiler le lieu de la « découverte » des pièces qu'ils proposent à la vente. Ils pourraient être accusés de vol puisque la récupération s'est opérée sur un terrain privé. C'est ainsi qu'à compter de 1875 s'écoulent quatre ans pour la première mise au point, et même neuf ans de plus avec l'article de Philibert Lalande de 1888. Cette dernière publication constitue le dévoilement de la localisation à peu près précise. D'ailleurs la date supposée de découverte établie à 1875 n'est qu'une extrapolation à partir d'échos publiés dans le bulletin de la Société des Études du Lot à cette date. Le fait que le chemin réalisé soit d'initiative privée et à usage privatif ne laisse pas de traces dans les délibérations communales. Il n'est enregistré que lorsqu'un nouveau cadastre est établi. Ainsi en est-on réduit d'évoquer le milieu des années 1870 pour les premières découvertes.

Compte tenu du mode de fonctionnement des exploitations agricoles de l'époque, étroitement lié à la saisonnalité, il est plus que probable que la réalisation du chantier s'est faite à la période par excellence de creux dans les travaux de la ferme : entre décembre et février. Une phase durant laquelle on remontait les murs de pierres sèches, on restaurait les bâtiments, les clôtures, on contrôlait le ferrage des animaux de labour, on entretenait le matériel.

Revenons sur les deux inventeurs officialisés par les intervenants extérieurs. Il y a trois Grandou candidats possibles. L'un s'appelle Antoine. Qualifié de cultivateur sans que soit accolé le terme de propriétaire, ce qui implique plutôt une activité de métayer, il est né en 1856 à Gluges et habite aux Maynades, hameau situé à près de 2 km du Bournissard. Le second se prénomme Léon. Lui aussi qualifié de cultivateur, il habite le hameau de Gaillard, également situé à moins de 2 km du Bournissard. Mais ce Léon a le handicap de l'âge. Il est né en 1809 et aurait donc 66 ans au moment de la découverte, un âge un peu avancé pour embaucher un

travailleur efficace. Quant au troisième, Léon également, 44 ans en 1875, fils de cultivateur, il habite Martel. Comme son épouse est une Leymarie, cette alliance avec une possible famille représentée au Bournissard ou plus généralement à Cuzance expliquerait la démarche d'intervention. L'identification formelle de l'un ou de l'autre est très difficile voire impossible, d'autant que les Leymarie sont abondamment représentés dans la région. En outre, tous les auteurs qui, par la suite, ont cité le nom des inventeurs n'ont jamais daigné y accoler le prénom, à la rigueur l'initiale de ce prénom. Cette omission systématique, constatable dans d'autres dossiers d'archéologie, trahit un certain mépris des classes dominantes pour le petit peuple auquel ceux qui rédigeaient des articles avaient affaire.

C'est à la faveur de recherches approfondies et à son cursus particulier que Jean Taule a pu être formellement identifié²⁸ (fig. n° 2). En 1925, dans un article publié à la Société des Études du Lot, Armand Viré le qualifie de jeune berger. Il évoque, bien entendu, l'âge auquel cette personne aurait découvert des monnaies. Une qualification curieuse car Taule a 32 ans en 1875. Cette invocation erronée d'âge démontre surtout un flou dans l'appréhension du contexte de la découverte. Le témoin ne fait-il probablement que colporter des oui dire. Même s'il déclare connaître Jean Taule qui avait été embauché sur le chantier d'Antoine Cazes. L'a-t-il vraiment interrogé ? Où a-t-il appris simplement cette embauche ? Entre-temps Taule est mort trois ans auparavant : pas de contradictions possibles avec les assertions de Viré qui, à ce sujet, pêche par légèreté à divers titres. Si Taule a été embauché au Bournissard comme berger par la famille Bascle, berger étant une fonction d'adolescent ou de très jeune adulte, en ce cas la découverte remonterait au début des années 1860. Et si Viré lui a parlé, Taule a-t-il dit la vérité, ou bien a-t-il quelque peu enjolivé les circonstances de la mise au jour ? On touche là à l'incohérence chronologique du traitement du dossier, une approximation ou une erreur parmi d'autres, qu'il s'agisse de Viré ou des auteurs précédents ayant traité l'affaire.

Taule a été nommé en 1869 gardien des terrains achetés par Napoléon III autour de la fontaine. Une nomination *es* qualité, car il aurait été soldat²⁹. Il aurait surtout acquis une petite expérience de fouilles à partir de 1865 auprès de Jean-Baptiste Cessac au Puy d'Issolud, puis peut-être comme témoin des actions de l'unité de sapeurs dirigée par le capitaine de Reffye pour les investigations officielles à Loulié. Cette expérience aurait entraîné son choix alors qu'il était métayer chez Géraud au Puy d'Issolud. Qu'un tel individu, avec un vécu même modeste se rapportant à l'archéologie, ait pu, comme cela a été rapporté, utiliser des monnaies gauloises pour clouter ses sabots (*sic*), c'est invraisemblable. Taule aurait fait l'âne pour avoir du foin. Il s'est fait passer pour un benêt pour excuser le fait qu'il est allé sur le chantier du Bournissard pour récupérer des monnaies. Cette fable du cloutage sera ressortie lors de la découverte d'autres monnaies à la Plagne, au Puy d'Issolud ou ailleurs par Firmin Marty, cité plus haut. Viré qui rapporte l'anecdote semble n'avoir pas compris qu'en réalité, Marty avait échangé avec un forgeron des monnaies contre des clous pour ses sabots.

²⁸ - Né le 23 janvier 1846 de Bertrand Taule, âgé de vingt-huit ans, cultivateur demeurant au Puy d'Issolud, commune de Vayrac, et de Jeanne Treil de 23 ans. Il se marie le 27 février 1880 avec Marguerite Laville, dite Madeleine. Jean Taule est décédé le 30 octobre 1922 à l'âge de 77 ans. Deux enfants, une fille, Antoinette, né le 31 octobre 1883, et un fils Léon, né le 22 octobre 1885. Antoinette est mariée avec un Tronche. De leur union est né un fils, Joseph Tronche.

²⁹ - À cette époque, le service militaire était de 7 ans. S'il a été soldat, appelé avec la classe 1862 ou 63, Taule aurait été réformé avant l'échéance de libération. Réforme pour blessure, ou pour raison de santé. Durant tout le XIX^e siècle, les conditions sanitaires dans les casernes étaient lamentables : beaucoup de soldats y décédaient de maladies contagieuses.

C'est à la mort du père que les héritiers Taule eurent des vellétés d'appropriation du terrain dont il avait eu la garde. Pensaient-ils sincèrement que la terre achetée par Napoléon III participait de leur héritage ? Ils avaient vu leur père faciliter l'action des fouilleurs du XX^e siècle, Antoine Cazes, puis Antoine Laurent-Bruzy, en procédant à des déboisements, en facilitant l'accès à ses terres. Ils avaient exigé de Laurent-Bruzy un loyer, arguant du fait que les recherches les empêchaient d'exploiter leur jardin et leur vigne. Les relations s'aigrirent à partir de 1930. Le caractère quelque peu farfelu de Laurent Bruzy, son sang catalan ne simplifiaient pas les contacts³⁰. Des courriers de la famille Taule attestent par leur virulence de l'hostilité qu'ils éprouvaient pour le briviste d'adoption. Au point que A. Laurent-Bruzy menaça Léon Taule de la correctionnelle. Pour contester, il fit signer par différents habitants du Puy d'Issolud, de Vayrac et de Saint-Denis-lès-Martel des attestations prouvant que le vieux Jean Taule n'était que le simple gardien d'un terrain et que la famille ne pouvait se prévaloir d'un quelconque titre de propriété. Les matrices fiscales étaient là pour témoigner que cette parcelle était à l'abandon.



Figure n° 2 – Photo de Jean Taule, le gardien de la Fontaine de Loulié.

Poursuivant sa tentative d'éviction des Taule, Laurent-Bruzy contacta également plusieurs notaires, des avocats, la famille du Prince Murat héritier du terrain de l'Empereur, et bien d'autres personnes. Son but était d'acheter le fameux terrain. Sa mort prématuré le 25 mars 1943 arrêta les procédures. Les terrains de Loulié devinrent une friche livrée aux fouilles clandestines.

2.2 Les intervenants extérieurs

Le XIX^e siècle marque la prise de conscience du patrimoine national. Elle existait déjà au plan local avec la démarche de quelques précurseurs, tel le magistrat Antoine Delpon qui entreprend un inventaire des richesses lotoises dans tous les domaines. L'ouvrage date du début de la Monarchie de Juillet. Prosper Mérimée est notre premier « ministre de la culture » en 1834, sous Louis-Philippe. Il s'occupe des Monuments Historiques, œuvre qu'il poursuivra sous Napoléon III. Le Second Empire préempte le patrimoine comme une cause nationale. L'empereur se pique d'affiner l'histoire de « nos ancêtres les Gaulois ». Il fait ouvrir plusieurs chantiers, dont ceux d'Alésia et d'*Uxellodunum*.

³⁰ - Antoine Laurent-Bruzy, roussillonnais d'origine, établi à Brive-la-Gaillarde comme prothésiste dentaire, se passionna pour la question d'*Uxellodunum*. Poète avant tout, il recueillit un grand nombre de légendes autour du Puy d'Issolud, et écrivit plusieurs ouvrages. De 1920 à 1941, avec une importante équipe il réalisa des fouilles considérables autour de la fontaine de Loulié. En 1921, il employait une trentaine d'ouvriers 1 à 2 jours par semaine. En 1932, il ne travaillait plus que le dimanche avec 5 à 6 ouvriers, dont des enfants de 10 à 15 ans qui "roulaient" la brouette. À partir de 1937, il n'avait plus que 2 à 3 manœuvres. En 1939 il n'employait plus qu'une personne pour des raisons financières. Le chantier l'avait quasiment ruiné.

Les notables adhèrent à cette démarche de conservation. Quoi de mieux que de mettre en exergue nos trésors, trésors dans toutes les acceptions du terme. Une sorte d'œuvre de charité envers le patrimoine. Ainsi se multiplient les sociétés savantes³¹ à partir de la Monarchie de Juillet. On y retrouve en nombre les enseignants, les notaires, les avocats, les médecins, les fonctionnaires, les rentiers, les ecclésiastiques. Bien des études publiées dans les premiers bulletins sont axées sur l'exploitation de vieux documents, de préférence en latin. Or il faut se rappeler que toute cette société des classes supérieures s'est nourrie au lait des humanités et qu'au latin obligatoire et donc somme toute banal s'ajoute parfois le grec. Qui dit évocation de faits historiques conduit à la réalité d'objets retrouvés dans ce contexte-là. D'où l'engouement pour les collections, même si l'addition d'objets ne se fait pas sans quelques approximations. L'archéologie vient de sortir des fonds baptismaux. Les plus hardis en dessinent des contours, contours remis en questions à quelque temps de là par d'autres découvertes. Localement, les plus assidus, les plus entreprenants en matière d'archéologie sont un trio de brivistes, Philibert Lalande³², Elie Masséat³³ et Ernest Rupin³⁴. Leurs moyens financiers sont conséquents. Ils hantent la Corrèze, la Dordogne mais aussi le nord du Lot, laissé de fait à leurs prospections par une société cadurcienne plus axée sur la partie sud du département. Le tout nouveau chemin de fer joue un rôle majeur pour l'accessibilité du Haut Quercy³⁵. On débarque à Saint-Denis-lès-Martel, à Montvalent, à Gramat avant d'emprunter des voitures à cheval. Rupin s'implique également dans la naissante spéléologie en collaborant avec Edouard Martel en pleine phase d'exploration lotoise.

Seul Armand Viré³⁶, arrivé plus tard, entrera en concurrence avec les brivistes. Il encouragera la chasse à l'objet avec une méthode de travail qui tient compte des activités rurales. Pendant la pause hivernale des travaux agricoles, il descend de Paris, embauche des équipes de paysans, ouvre des chantiers, en confie la gestion – on ne peut parler de direction – au plus dégourdi, au plus expérimenté. Chaque semaine, il fait le tour des chantiers en calèche, fait un bilan, donne des directives. Et surtout, il promet une prime pour la découverte du bel objet, une feuille de laurier solutréenne intacte par exemple. D'ailleurs n'est-ce pas son intérêt de voir les chantiers évoluer rapidement, donner des résultats valorisants, et par là même, diminuer la charge financière qui en découle. Tel est, côté animateurs promoteurs, ce contexte qui exalte la collection et favorise les découvertes. À quel prix au point de vue archéologique ? Parfois très lourd. Comme le massacre de la grotte Jouclas à Lacave par le même Viré, probablement la plus importante stratigraphie solutréenne de France.

Parmi ces découvertes figurent en bonne place les trésors monétaires. Ils font l'objet de mentions régulières dans les comptes rendus mensuels de la Société des Études du Lot, de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze et de la Société Archéologique du Périgord, qu'il s'agisse d'un magot conséquent ou d'une simple médaille. Dès son premier bulletin en 1874, le président de la S.A.P. met en garde un inventeur de trésor : « *Nous nous*

³¹ - Date de fondation de sociétés savantes : Aveyron 1837 ; Haute-Garonne 1847, Haute-Vienne 1860, Berry 1868, Orléanais 1868, Périgord 1874, Lot 1875, Tarn 1877, Corrèze 1878.

³² - 1838-1925.

³³ - 1832-1903.

³⁴ - 1845-1909.

³⁵ - À partir de 1862 pour Brive-Toulouse par Capdenac, 1889 pour la transversale Bordeaux-Aurillac par Souillac et Saint-Denis-lès-Martel-lès-Martel, Brive-Cahors en 1891.

³⁶ - 1869-1951.

ferions un véritable plaisir de renseigner le propriétaire sur la valeur exacte de chaque pièce de son trésor. Il le colporte, dit-on, de tous côtés, espérant en retirer un plus gros prix, et Dieu sait ce qu'il adviendra si le pauvre ignorant tombe dans les mains de certains marchands d'antiquités. »

Une consigne de bon sens qui ne sera pas toujours appliquée.

Dans les bulletins de Brive, de la création en 1878 à la guerre de 14, une quarantaine de mentions se rapportent à des monnaies isolées, voire à des « trésors ». Il n'y en a qu'une trentaine à Cahors pour la même période. Mais les deux sociétés publient régulièrement de copieux articles traitant en profondeur de la numismatique, ce qui démontre leur intérêt particulier pour cette discipline. Il est vrai qu'elle bénéficie de ce qu'on pourrait appeler en langage moderne des animateurs privilégiés. À Brive, c'est Philibert Lalande, l'un des piliers de la S.S.H.A.C., secrétaire général puis président ; à Cahors, Jacques Malinowski, à l'initiative de la fondation de la S.E.L. trois ans plus tôt et qui en deviendra le président. L'un et l'autre font appel à des numismates renommés dès qu'il s'agit d'identifier des éléments mal déterminés. Mais à regarder de plus près, le nom du Bournissard ou de Cuzance apparaît plus souvent à Brive. À Cahors, il y a que deux brèves périodes d'évocation de la trouvaille, largement espacées. Ainsi Brive s'intéresse fortement au Bournissard. Des collectionneurs se font connaître, désireux d'acquérir des lots de monnaies. Parmi eux, une singularité : Madame Renaudie, une briviste aussi désireuse que ses collègues masculins de monter une collection. Les achats se font dans des conditions qui restent ignorées. Les candidats à l'acquisition se déplacent-ils à Cuzance, ou à Martel, ou à Souillac ? Comment se fait la communication, en un temps où n'existe que le courrier postal ? On peut supposer que les édiles locaux jouent un rôle important dans les transactions. Ainsi Jean-François Bramel, le gendre de Grandou, maire de Baladou, lui-même percepteur à Duravel, achète des monnaies. À qui ? On l'ignore. À l'autre Grandou sans liens familiaux avec le maire ? À Taule ? À d'autres personnes moins « découvreuses » que récupératrices ? À vrai dire, cet aspect des choses préoccupe peu Lalande ou d'autres qui relatent la dévolution de lots de pièces, sinon pour en déplorer la dispersion. La confusion règne souvent, soigneusement entretenue pour la défense d'intérêts particuliers. Mais elle peut être le fait de personnes mal informées. Ce trésor de Baladou divulgué en 1877 ne serait-il pas celui de Cuzance publié depuis, s'interrogent les membres de la S.A.P. en 1880 ? Il est facile de se tromper dans ce monde sans autres moyens d'information que les feuilles de chou locales ou le contenu de bulletins de sociétés savantes parus une ou plusieurs années après la découverte.

Jean-François Bramel, cité plus haut, décide de faire don de ses achats à la S.E.L. Dans une séance de novembre 1877, le président Malinowski évoque un lot de plusieurs centaines de pièces, ce qui fait conclure que Bramel les a acquises à la source, et vu leur nombre, à vil prix. Il valait mieux faire affaire « amicalement » avec le gendre du maire de la commune voisine. Malgré le fait que le vendeur défendait ses intérêts au mieux des circonstances.

Même illettré, l'humble découvreur peut reconnaître l'aspect d'espèces « sonnantes et trébuchantes », l'espoir d'en tirer une contrepartie. Mais la contrepartie obtenue sera-t-elle juste ? L'acquéreur profitera-t-il de la naïveté du vendeur ? Ou de sa faiblesse face à une pression sociale plus importante que de nos jours ? C'est une situation prouvée par le courrier

rédigé en 1770 par le marquis Jean-Jacques Lefranc de Pompignan³⁷. Il y décrit sa quête de monnaies enfouies dans les terres proches de sa propriété de Cayx, et avoue qu'après avoir reçu sans contrepartie (?) de la part de paysans, vigneron et forgerons, un certain nombre de pièces, il a dû se résoudre à acheter des monnaies d'argent qui risquaient de finir fondues dans l'atelier monétaire de Toulouse.

Les découvertes finissent toujours par se savoir, au prochain marché, à la prochaine foire cantonale. La lecture de journaux nationaux dont l'essentiel du contenu évoque rarement ce type d'informations se confine dans une élite locale qui lit peut-être aussi les petites publications, le plus souvent de 4 pages, comme le Journal du Lot, ou en Corrèze l'Union corrézienne ou le Corrèzien. La rumeur se répand dans les campagnes que des originaux achètent des « cailloux », qu'ils disent façonnés par des gens de l'Ancien Temps, ce qui leur donnerait de la valeur. Et des vieilles pièces de monnaie qu'on n'utilise plus depuis longtemps : sans doute des pièces du temps des rois, ou des Gaulois. Car qui dit gaulois dit très vieux, dans le brouillard des temps passés.

À l'époque de la découverte du trésor de Cuzance/Martel, l'instruction publique n'est pas encore obligatoire³⁸. Elle mettra d'ailleurs des décennies avant de porter ses fruits. L'illettrisme, l'analphabétisme règnent particulièrement dans les campagnes où se transmet une civilisation orale basée sur les traditions³⁹. Or des éléments constitutifs de l'archéologie, il n'en était pas question dans la tradition. À peine y avait-on incorporé une chambre dolménique baptisée la tombe du géant, la tombe du Sarrazin, etc. Avertis par les rumeurs, les pauvres voient soudain se profiler un espoir de richesse, tout au moins un apport d'argent qui serait bienvenu. Alors ils creusent. Ils font des trous dans les dolmens, dans les tumulus. Ils démolissent des vieux murs, car dans la tradition paysanne, combien de petits magots ont été précautionneusement cachés entre deux pierres de la clôture, protégés par un petit pot en grès, le grésal tant en usage dans la campagne quercynoise. D'où l'invocation par Jean Taule de découverte dans un vieux mur. Au Bournissard, ce détail s'avérera faux de nos jours : le contexte ne correspond pas. Pourtant combien de petits magots ont été découverts à l'occasion de travaux de démolitions de murs d'enclos, de soues à cochons pour la réhabilitation d'une vieille maison et de ses dépendances, ce qui prouve cette tradition paysanne de la cache, issue de la crainte des soldats en campagne et des « chauffeurs ».

Comme bien des inventeurs de trésors, Grandou, Taule ou Marty, ou d'autres, répugnent à localiser exactement leur découverte. Après tout, le propriétaire du terrain pourrait réclamer la totalité du magot, ou au moins une partie. Alors, pour maladroite qu'il soit, le découvreur, ayant appris la supposée valeur de ses trouvailles, négocie peu à peu, lot par lot. D'où une première dispersion, suivie d'une seconde. Et d'autres. Puis les relations amicales entre chercheurs de cette époque les encouragent à donner à leurs confrères un objet représentatif de leurs activités. Ou de leur entrentent avec des acteurs de terrain. C'est ainsi qu'une partie du mobilier du Puy d'Issolud / *Uxellodunum* est dispersé dans l'hexagone, entre

³⁷ - Bull. B.S.E.L., 1879. Celui-là même qui fut abondamment brocardé par les Philosophes pour sa vanité, et surtout par Voltaire qui lui dédia ce quatrain : Savez-vous pourquoi Jérémie à tant pleuré durant sa vie ? C'est qu'en prophète il prédisait Qu'un jour Lefranc le traduirait.

³⁸ - En 1881.

³⁹ - Taule effectue un service militaire, durant lequel il a dû acquérir écriture et lecture puisqu'il entretiendra ultérieurement de la correspondance à des titres divers.

collections privées et musées⁴⁰. Parfois, il s'agit de cession à un musée contre finances. Musée français, mais aussi étranger. C'est la grande époque de la chasse aux « belles pièces » pour remplir les vitrines.

Même les propriétaires de plein droit font parfois preuve de méfiance. N'y aurait-il pas une disposition étatique qui pourrait les priver d'un juste bénéfice ? Alors ils minimisent l'importance du magot, le scindent en deux ou trois parts. Comme un certain Rey de Lalbenque, heureux découvreur d'un lot important de monnaies d'or et d'argent des XV^e et XVI^e siècles. Son épouse avait remarqué « quelque chose qui brillait » et lui en avait fait part. Dans un premier temps, il révèle à la S.E.L. en avoir trouvé 193. Quelques mois plus tard, en 1905, il ajoute 32 pièces d'or. Entre-temps, s'est-il rassuré quant à l'aspect fiscal éventuel de la valeur du trésor ?

D'autres, comme M. Béchade ne révèlent leurs découvertes qu'à un public restreint, et éloigné : il signale dans la Revue de numismatique de 1906 un lot de 32 monnaies carolingiennes trouvées au bord du chemin « entre Lauzès et Rocamadour ». Belle précision géographique qui laisse aux curieux la possibilité de suivre la piste sur une trentaine de kilomètres, manière de décourager les chercheurs.

Conséquence de ces pratiques, entre les découvreurs qui entretiennent un flou artistique sur la localisation et l'importance des trésors, les acquéreurs dont la démarche est soit bienveillante, soit intéressée, les sociétés savantes qui tentent de mettre un peu d'ordre dans ce marché et les musées dont au XIX^e siècle les politiques d'acquisition contre rémunération vont parfois en sens inverse, la restitution des conditions de mise au jour et d'exploitation scientifique des trésors a tout de l'enquête policière. Ajoutons la qualité des souvenirs d'intervenant, transcrits à des dizaines d'années d'intervalle, pouvant être entachés de quelques approximations. À vrai dire, ce sont là des péchés véniels. Est-il si important que ce soit le berger ou le paysan qui ait découvert volontairement ou fortuitement le magot si ne suivent pas des informations cruciales. À cette époque-là, l'identification de l'objet prédomine sur sa dévolution et sa conservation. Toutefois, elle a permis et permet encore de dessiner un schéma monétaire en une période donnée.

3. LA DECOUVERTE DE LA PLAGNE, COMMUNE DE CUZANCE

On ne peut faire l'impasse sur la relation du trésor de monnaies de la Plagne, dont divers éléments mis à la connaissance du public ont entraîné de la confusion avec le trésor du Bournissard. En 1886, sur la commune de Cuzance, à la ferme de Bernabru, dépendant du hameau de la Plagne, un gamin de 14 ans nommé Firmin Marty découvrit, à la base d'une vieille muraille, un pot contenant, d'après Armand Viré, 30 monnaies gauloises, sans en préciser les caractéristiques :

« Serait-ce une autre cachette de l'époque gauloise, ou quelques débris de la trouvaille du Bournissard, distante d'environ 1 à 1,5 km ? »⁴¹

En 1938, le même Viré confirmait ses écrits précédents : *« Une seconde trouvaille de monnaies gauloises a été faite en 1886 dans la même commune de Cuzance, non plus au*

⁴⁰ - Girault, 2015.

⁴¹ - Viré, 1925a, p. 16, *op.cit.*

Bournissard comme la première, mais à la ferme de Bernabru, dépendant du hameau de Plagne, par un enfant nommé Firmin Marty. Je ne la crois pas publiée ; elle m'a été indiquée par Marty lui-même en 1930 ; mais après près d'un demi-siècle, il n'a pu fournir de détails. »⁴²

En 1999, lors de notre enquête sur les recherches effectuées par Antoine Laurent-Bruzy au Puy d'Issolud, nous avons recueilli des témoignages d'ouvriers de l'époque ayant participé aux fouilles. Jean Bizot était originaire de Saint-Denis-lès-Martel. Lorsque nous l'avons rencontré en 1999, il avait 84 ans. Il habitait Lavergne, près de Gramat. Il nous a fourni des renseignements très utiles sur le déroulement des fouilles de Laurent-Bruzy auxquelles il a participé entre 1929 et 1934. Il a évoqué des monnaies qui auraient été trouvées par un dénommé Marty, sans plus de précisions. Ainsi s'établit une autre confusion. Marty aurait-il trouvé d'autres monnaies ailleurs qu'à la Plagne, au Puy d'Issolud par exemple, car il n'y a pas d'indications à cet égard. Nous en sommes réduits à des supputations, d'autant que depuis, des monnaies ont été trouvées aux abords de la fontaine de Loulié ou en d'autres endroits.

Les archives du musée de Luzech ont conservé des lettres et des clichés photographiques annotés que Laurent-Bruzy adressait régulièrement au président Philibert Lalande de 1921 à 1923. Dans le contenu d'une lettre datée du 1^{er} juillet 1922, il décrit une sortie archéologique :

« Demain à 5 heures du matin j'accompagne le vieil ami et gaulois le Dr. Dubousquet à Lacave pour lui faire voir le squelette sans tête (Drappès) et divers squelettes trouvés par M. Viré au champ de Gabel⁴³ et que la légende dit provenir d'un combat à l'improviste entre des officiers de César allés aux approvisionnements et du groupe de gaulois sorti d'Uxellodunum. »

À la fin de la lettre, il ajoute :

« L'après-midi sera consacré à aller voir un Numéro, celui qui ayant trouvé près du Bournissard le trésor de Luctère s'en servait pour en ferrer ses sabots et en donnait pour avoir des fers à sabots. »

Ce Numéro serait-il Taule ? Ou Marty ? Ou un autre car ni Marty ni Taule n'habitent à Lacave ou aux environs ?

Parmi ces documents se trouve une photographie (fig. n° 3) qui porte le commentaire suivant :

« Le berger Marty au-dessus du rocher du Tra, en démolissant un mur de pierres sèches, trouva une urne et des pièces de monnaies au fond. Quelle aubaine pour en ferrer ses sabots ! Un nommé Lafeuille, décédé, lui en a pris en échange de fers à sabots ! Je pousserai l'enquête jusqu'au lieu de la trouvaille. »

Cette même photo a été retrouvée dans les archives de la famille Laurent-Bruzy.

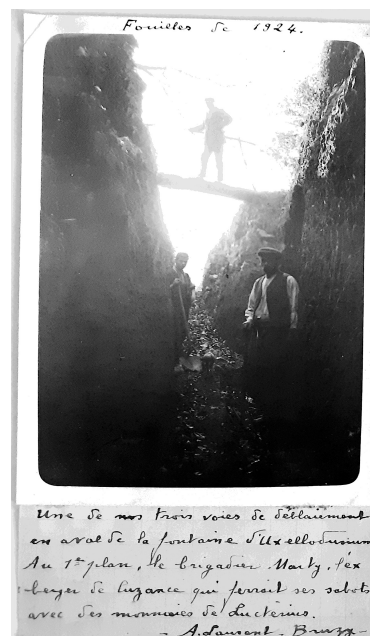


Figure n° 3 – Cliché de Laurent-Bruzy.
Au Puy d'Issolud,
Firmin Marty est devant sa maison et sa femme.

⁴² - Viré, 1938, p. 61.

⁴³ - Au Bougayrou de Lacave.

Un autre cliché, annoté par Laurent-Bruzy, montre Firmin Marty dans une tranchée de recherche : « *Fouille de 1924, une de nos trois voies de déblaiement en aval de la fontaine d'Uxellodunum. Au premier plan, le brigadier Marty, l'ex berger de Cuzance qui ferrait ses sabots avec des monnaies de Luctérius.* »



Lors de notre étude sur la démographie du Puy d'Issolud, Roger Perrier, notaire à Vayrac, nous a fait savoir qu'il avait effectué une recherche sur les habitants du Puy d'Issolud durant le XX^e siècle. Il nous a aimablement communiqué le fruit de ses recherches. Marcel Saule, professeur de biologie et géologie, originaire du Puy d'Issolud, nous a indiqué le nombre d'habitants par maison. Parmi les noms figure bien un dénommé Firmin Marty et son épouse Agathe. Ils n'ont pas eu d'enfant.

De 1920 à 1925, Firmin Marty a participé ponctuellement aux fouilles de Laurent-Bruzy à la Fontaine de Loulié. Bien entendu, il a pu connaître Jean Taule. Marty, déclaré Jacques lors de sa naissance, et Jean lors de son décès, était dénommé Firmin par les gens de Saint-Denis-lès-Martel. C'était un usage assez répandu en Quercy du début du XX^e siècle que d'utiliser un prénom de choix. Il était né le 18 juin 1872 au village de Masset, commune de Gignac et s'était marié avec Agathe Toulzac. Il est décédé le 13 avril 1945 à son domicile du Puy d'Issolud.

Les murs ou murettes en pierres sèches autour de la ferme de Bernabru n'ont rien d'antique. Ils datent du XIX^e siècle. On peut émettre un doute sur le lieu et la date de la découverte de ces monnaies.

Michel Labrousse et Guy Mercadier ont supposé que ces monnaies pourraient être un doublon du trésor de Cuzance⁴⁴ Selon nous, il est probable que ce ne soit pas le cas. Aucune étude sur ces monnaies n'a été retrouvée. Pire, elles ont disparu. Proviennent-elles de la ferme du Bernabru, du trésor de Cuzance ou tout simplement du Puy d'Issolud ? Ces monnaies resteront non identifiées.

4. EMPLACEMENT DU TRESOR DE CUZANCE

En juin 1996, Madame Odette Jeanne Chazal, née Delrieu et son époux Monsieur Jean Chazal, propriétaires du terrain au Bournissard, nous ont montré le lieu de la découverte du trésor. Dans un bois, un trou en forme d'entonnoir avait été creusé dans le talus d'un chemin de service situé au sud-est du hameau. Dans ce cratère, il avait été trouvé un pot de terre contenant des monnaies. Selon les traditions familiales, ce pot aurait été déposé à la mairie de Cuzance. Ce détail ne correspond pas aux informations maintes fois reproduites qui évoquent un pot cassé, objet qu'on n'a guère envie de déposer vu son état.

⁴⁴ - Labrousse, Inventaire, 1969, p. 465 ; Labrousse et Mercadier, 1990, p. 115.

Au début du siècle, selon plusieurs témoignages, les habitants du Bournissard et des environs se rendaient régulièrement sur le lieu du trésor, après les fortes pluies, pour ramasser des pièces dans le chemin.

Vers 1890, Henri Basque, maire de Cuzance, trouva plusieurs monnaies. Ces pièces sont actuellement chez ses héritiers qui habitent Toulouse. Jean-Pierre Lacroix, du Mas-Del-Pech, commune de Martel, possède deux monnaies trouvées en bordure de ce même chemin par son grand-père Marius Lacroix, vers 1935 (fig. n° 4, n° 23 et 24). Madame Rachel Chazal a également trouvé deux monnaies en bordure de ce même chemin vers 1930.

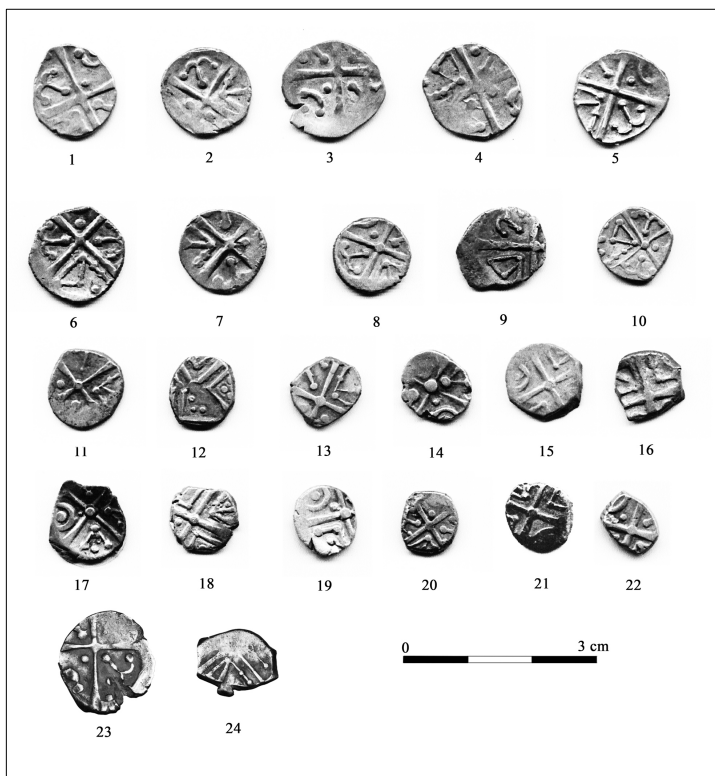


Fig. n° 4 – Monnaies de Cuzance inédites, 1 à 22 collection privée, 23 à 24 collection J.-P. Lacroix.

Il s'avère que le trésor a été découvert sur la commune de Martel (Lot) au lieu-dit Borrigal (fig. n° 5), dans un bois, sur une pente, en bordure d'un vieux chemin de service, à la limite des parcelles 135b et 136, section AH, 1984. Sur le cadastre napoléonien de Martel⁴⁵, 1^{ère} feuille, section F, le chemin n'est pas porté. Comme cette zone correspond à la limite administrative avec Cuzance, il n'apparaît pas non plus de chemin sur la zone cadastrale correspondante de Cuzance. Le lieu-dit est dénommé « Bos » (le bois). Le trésor a été trouvé à la limite des lots 168 et 164. Le lieu de la découverte est à environ 600 m du Bournissard, sur la commune de Cuzance, d'où l'erreur de commune. La parcelle 164 appartenait à Jean Chazal de 1813 à 1908 ; la parcelle 168 appartenait à Jean Laymarie de 1813 à 1897, la parcelle 174 appartenait à Pierre Briat de 1813 à 1844, puis Bascle jusqu'en 1877⁴⁶.

La localisation, mise à mal par le mode d'exploitation qui a suivi la découverte, s'est authentifiée dans les décennies qui ont suivi. Au hasard de pluies abondantes, du passage d'engins agricoles. De la curiosité entretenue par les traditions familiales. Au Bournissard, c'est ce qui s'est passé selon les confidences recueillies par l'un d'entre nous (J.-P. G.). Mais malheureusement, elle a aussi été confirmée de nos jours par l'action illégale de manieurs de détecteurs de métaux.

⁴⁵ - AD Lot 3 P 2650, 1813.

⁴⁶ - La matrice fiscale de Martel, source de ces précisions, est aux Archives départementales. Son directeur, Etienne d'Alençon, a bien voulu donner les renseignements mentionnés à Patrice Foissac qui nous les a aimablement répercutés.

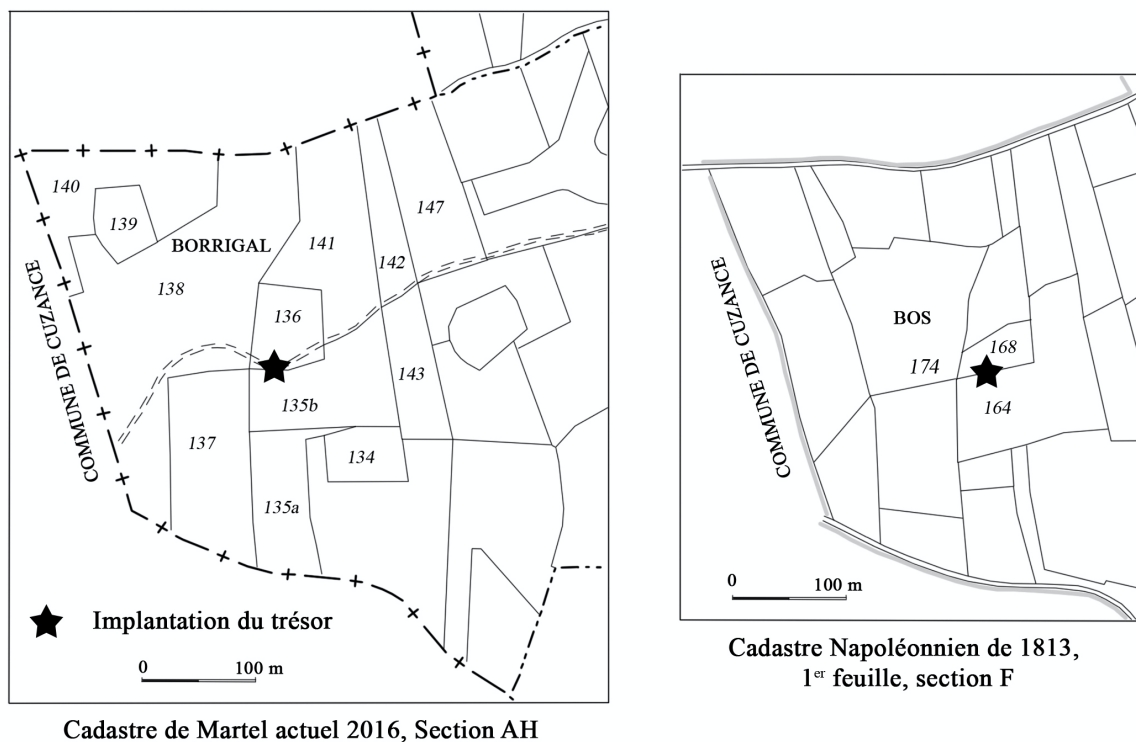


Fig. n° 5 – Emplacement du trésor sur la commune de Martel au lieu-dit Borrigal.
Cadastre napoléonien de 1813 et le cadastre actuel de Martel.

5. CONCLUSION

Le trésor du Bournissard ou de Cuzance, telle est la dénomination restée dans les mémoires malgré le décalage géographique qui le place dans la commune de Martel, a marqué les habitants de ce hameau. Leur intérêt pour ce trésor ne faiblit pas. Leur collaboration pour la réalisation de cet article nous a été précieuse.

Bibliographie

- Barthélémy A. de, 1979 - Les monnaies de Cuzance (Lot). *Bull. S.S.H.A.C.*, I, 1879, p. 489-492. Dans *Rev. Celtique* IV, 1879-1880, p. 317-323.
- Barthélémy A. de 1881 - Monnaie gauloise de Lucterius, chef cadurque. *Bull. S.S.H.A.C.*, t. III, 1881, p. 319-330.
- Blanchet A., 1905 - *Traité de monnaies gauloises*. Paris, p. 53-54, 282, fig. 146, et p. 574-575 : trésor n° 143.
- Boudet R., 1990 - Numismatique et organisation du territoire du Sud-Ouest de la Gaule à la fin de l'âge du Fer : une première esquisse. *Revue archéologique Ouest*, supplément n° 3, 1990, p. 175, fig. 3 n° 3 et p. 176.
- Castagné E, X - Les monnaies de Cuzance. *D.A.G.*, II, p. 162.
- Chaudruc de Crazannes, 1879 – Médailles gauloises de Cuzance (Lot). *Bull. Soc. arch. Midi*, p. 17 -18.
- Combarieu L., 1881 - *Dictionnaire des communes du Lot*. Cahors.
- Colbert de Beaulieu J.-B., 1962 - Les monnaies gauloises au nom des chefs mentionnés dans les commentaires de César, dans *Hommages à Albert Grenier*, II, p. 437-439 et pl. XCVIII, n° 19 (VII : Lucterius).
- Colbert de Beaulieu J.-B., 1971 - La limite septentrionale des monnaies à la croix et la politique de Rome. *Revue Belge de numismatique et de sigillographie*, Bruxelles, t. CXVII, p. 115 à 131, 1 pl.
- Colbert de Beaulieu J.-B. et Fischer Br. 1998 - Recueil des Inscriptions Gauloises (R.I.G.), XIV^e supplément à *Gallia*, CNRS, 1998, volume IV, p. 324-325.

- Depeyrot G., 1985 - Les Monnaies antiques des départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot. *Société de Recherches Spéléo-archéologiques du Sorézois et Révélois*, p. 153-160.).
- Depeyrot G., 2002 - Le numéraire celtique : II, La Gaule des monnaies à la croix. Wetteren : *Moneta*, 2002 (Moneta ; 28).
- Depeyrot G., 2004 - Le numéraire celtique : IV, Bituriges, Éduens, Séquanes, Lingons. Wetteren : *Moneta*, 2004 (Moneta ; 41).
- Depeyrot G. - Inventaires, les monnaies Antiques des Départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot. Édition *Société de Recherches Spéléo-archéologiques du Sorézois et Révélois*, sans date.
- Filippini A. et al., 2010 - *Carte Archéologique de la Gaule*. Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, p. 264 p., 197 fig.
- Girault J.-P. et al. 2015 - *L'habitat gaulois et gallo-romain dans la vallée de la Dordogne*. Inventaire et étude. 318 p. auto édition, avec le soutien des amis d'*Uxellodunum*, Racines, Archéologies et le département du Lot.
- Labrousse M., 1963 - *Monnaies du Haut-Languedoc de l'Antiquité à nos jours*. Toulouse, Musée Paul Dupuy, p. 34-35, n° 115-123.
- Labrousse M., 1965 - Monnaies gauloises du Musée Saint-Raymond de Toulouse, dans *Centenaire de la Société française de numismatique*, 1965, p. 272-273, n° 66-74.
- Labrousse M., 1966a - Au dossier d'*Uxellodunum*. In : *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*. Paris, Hachette, 1966, p. 563-586.
- Labrousse M., 1972b - Inventaire des Monnaies gauloise du Musée de Brive. *Bull. S.S.H.A.C.*, t. 94, 1972, p. 45, 57.
- Labrousse M., 1972c - Inventaire des monnaies gauloises du Musée de Brive, *Bull. S.S.H.A.C.*, t. 92, p. 47 à 60.
- Labrousse M. et Mercadier G., 1990 - *Carte Archéologique de la Gaule, Lot*, 456, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 156 p. et illus.
- Lacroix (L.), 1980 - Nouvelle note sur les monnaies gauloises de Cuzance. *Bull. S.S.H.A.C.*, t. III, 1880, p. 709-720 ; Nouvelles observations sur les monnaies à la croix de Cuzance, *Revue belge de numismatique*, 1880, p. 78-94.
- Maxe-Werly L. 1879 - Note sur les nouvelles monnaies « à la Croix », trouvaille de Cuzance (Lot). *Revue Belge de Numismatique*, Bruxelles, 35^{ème} année, p. 248 à 278, 2 pl.
- Richard J.-Cl., 1972 - Les monnaies à la croix. Corpus des illustrations. *Acta Numismatica*, t. II, p. 97-111.
- Soutou A. - Ogam, t. XVII, 1965, p. 76 ; Remarque sur les monnaies gauloises à la croix ; *Ogam*, t. X, 1968, pp. 121-123 (série IV, à partir de la Guerre des Gaules).
- Viré A., 1925 a- *L'époque romaine dans le département du Lot. Essai d'inventaire des lieux habités à cette époque*. Recherches inédites (Via vicinalis, villas, etc.) dans le N-O du Causse de Gramat. Cahors - Couesland, 24 p., gravures.⁴⁷
- Viré A. 1931 - Trois trouvailles de monnaies en Quercy, *Bull. S.E.L.*, t. 52, p. 57-66.
- Viré A., 1925b - Sur les conditions de la trouvaille du trésor de Cuzance, *Bull. S.E.L.*, t. 46, p. 40-42.
- Viré A. 1936 - *Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum*. Cahors, Coueslant, 79 p., 43 fig. Également *Bull. S.E.L.*, t. LVII, 1936, p. 104-127, 236-251, 412-427, 552-570.
- Viré A 1938a - *Les monnaies du Quercy du IV^e siècle avant J.-C. au XX^e siècle de notre ère*. Les ateliers monétaires ? Les faux-monnayeurs. Cahors, 46 p. et 15 fig. Également *Bull. S.E.L.*, LIX, 1938b, p. 54-65, 166-173, 254-260, 327-333 ; *ibid.*, LX, 1939, p. 65-77.

Abréviations utilisées.

- A.C.A.F. : Congrès Archéologique de France.
- C.P.F. : Congrès Préhistorique de France (comptes rendus).
- S.A.P. : Société Archéologique du Périgord
- S.E.L. : Société des Études du Lot.
- S.S.H.A.C. : Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze (Brive).
- M.A.N. : Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye.
- R.A. : Revue Archéologique.
- R.A.C.F. : Revue Archéologique du Centre de la France.

⁴⁷ - Ce document existe aux archives de la Forge Patrimoine (Souillac) avec des notes manuscrites d'A. Viré. Également dans *Bull. S.E.L.*, t. XLVI, p. 31-50.